



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 084

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adoptée, lors de la séance tenue le 17 septembre 2025, le *Règlement numéro 084*, intitulé « *Règlement numéro 084 relatif au stationnement hivernal de nuit sur le territoire de la Ville de L'Épiphanie* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 septembre 2025

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE